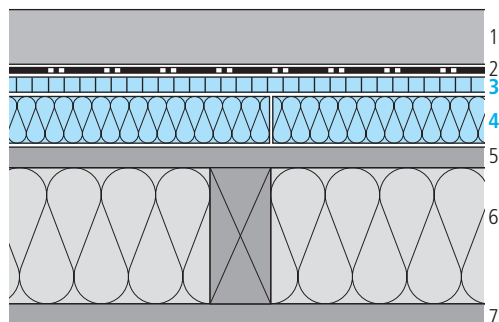


Sol extérieur ou locaux non chauffés sur dalle en bois

swissporPIR Premium Plus et swisspor isolation contre les bruits de chocs | Variante: swissporPIR Alu



Éléments de construction: détails et caractéristiques

Couches/désignation	Épaisseur mm	Conductivité thermique λ W/(m·K)
1 Chape flottante	70	1,400
2 Couche de séparation et de glissement, feuille PE	0,2	–
3 swissporGLASS Roll-T Type 4 ¹⁾	20	0,032 ^{a)}
4 swissporPIR Premium Plus ²⁾	var.	0,018 ^{a)}
5 Support auxiliaire panneau à trois couches	27	0,140
6 Plancher en bois avec swissporROC Type 1 ^{b)}	140	0,038 ^{a)}
7 Revêtement du plafond panneau à trois couches	19	0,140

Variantes

¹⁾ Isover PS 81 ($\lambda_D = 0,032$ W/(m·K) ^{a)}) | Isover Isocalor ($\lambda_D = 0,035$ W/(m·K) ^{a)}) | swissporROC Bodenplatte TS 3 (0,034 W/(m·K) ^{a)}) | swissporROC Bodenplatte TS 5 (0,034 W/(m·K) ^{a)})

²⁾ swissporPIR Alu ($\lambda_D = 0,022$ W/(m·K) ^{a)})

Indications

- a) Conductivité thermique faisant foi: www.swisspor.ch, Produits
- b) Calcul de base pour construction inhomogène: poutre 120/140 mm, entre-axe 720 mm
- c) Ne convient pas pour les chapes portant un revêtement de sol rigide (SIA 251)

Caractéristiques de l'élément de construction

Épaisseur de l'isolant thermique mm	swissporPIR Premium Plus & swissporGLASS Roll-T Type 4			swissporPIR Alu & swissporGLASS Roll-T Type 4		
	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{sol} KJ/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{sol} KJ/(m ² ·K)
30	0,18	0,04	79	0,19	0,04	79
40	0,16	0,03	79	0,18	0,03	79
50	0,15	0,02	79	0,16	0,03	79
60	0,14	0,02	79	0,15	0,02	79
70	0,13	0,02	79	0,14	0,02	79
80	0,12	0,01	79	0,13	0,02	79
100	0,11	0,01	79	0,12	0,02	79
120	0,09	0,01	79	0,11	0,01	79
140	0,09	0,01	79	0,10	0,01	79
160	0,08	0,01	79	0,09	0,01	79

Données physiques

- Résistance thermique superficielle intérieure $R_{si} = 0,13$ (m²·K)/W et extérieure $R_{se} = 0,04$ (m²·K)/W
- Sans prendre en considération les éléments de chauffage (chauffage au sol)

Protection contre le bruit

Cette construction présente des valeurs de protection aux bruits de chocs suivants:

- Niveau de pression pondéré du bruit de choc normalisé $L'_{n,w}$ env. 50 dB
- Indice d'affaiblissement acoustique pondéré R'_{w} env. 60 dB

OPB: Ordonnance sur la protection contre le bruit de la confédération et des cantons

Norme SIA: 181 «Protection contre le bruit dans le bâtiment»

Mesures d'isolation thermique et protection contre l'humidité

MoPEC: Les exigences cantonales peuvent différer des modèles. Informez-vous directement auprès des différents offices cantonaux de l'énergie.

Norme SIA: 180 «Isolation thermique et protection contre l'humidité dans les bâtiments», 380/1 «L'énergie thermique dans le bâtiment»

Minergie: Vous trouverez les données concernant les exigences actuelles sous www.minergie.ch.

Indications de planification et de mise en œuvre

- La planification et la mise en œuvre doivent être conformes aux Normes SIA, ainsi qu'aux directives de pose du fabricant swisspor.
- La norme SIA 251 «chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments» s'applique au dimensionnement des chapes.